

Nouvelle orthographe : *résumé des principales règles*

La soudure s'impose dans un certain nombre de mots (mots composés avec *contr(e)-*, *entr(e)-*, *extra-*, *infra-*, *intra-*, *ultra-*, composés avec des éléments « savants », onomatopées, mots d'origine étrangère...). Ex. : contrappel, entretemps, extraterrestre, agroalimentaire, tictac, weekend, portemonnaie

Les numéraux composés sont systématiquement reliés par des traits d'union.
Ex. : vingt-et-un, deux-cents, trois-millions-six-cent-mille, trente-et-unième (31^e)

Dans les noms composés du type *pèse-lettre* (verbe + nom) ou *sans-abri* (préposition + nom), le second élément prend la marque du pluriel lorsque le mot est au pluriel (au singulier, il n'y a pas de marque de pluriel).

Ex. : un compte-goutte, des compte-gouttes ; un après-midi, des après-midis

Les mots empruntés forment leur pluriel de la même manière que les mots français. Ex. : des raviolis, des matchs, des gentlemen, des miss

On emploie l'accent grave (plutôt que l'accent aigu) dans un certain nombre de mots (pour régulariser leur orthographe) et au futur et au conditionnel des verbes qui se conjuguent sur le modèle de *céder*.

Ex. : évènement, règlementaire, je céderai, ils règleraient

L'accent circonflexe disparaît sur *i* et *u*. On le maintient néanmoins dans les mots *dû*, *mûr*, *sûr*, *jeûne(s)* et le verbe *croître* lorsqu'il y a ambiguïté avec *croire* (*je crois, il croit, je crus...*), de même que dans les terminaisons verbales du passé simple (*vous fûtes*) et du subjonctif.

Ex. : cout ; entrainer, nous entrainons ; paraître, il paraît

Le tréma est déplacé sur la lettre *u* prononcée dans les suites *-güe-* et *-güi-* et il est ajouté dans quelques mots. Ex. : aigüe, ambigüe ; ambiguïté ; argüer, gageüre

Les mots empruntés sont accentués conformément aux règles qui s'appliquent aux mots français. Ex. : révolver, téquila, pizzéria

Les verbes en *-eler* ou *-eter* se conjuguent sur le modèle de *peler* ou de *acheter*. Les dérivés en *-ment* suivent les verbes correspondants. Font exception à cette règle *appeler*, *jeter* et leurs composés (y compris *interpeler*).

Ex. : j'amoncèle, amoncèlement, tu époussèteras

Les mots en *-olle* et les verbes en *-otter* (et dérivés) s'écrivent avec une consonne simple. Font exception *colle*, *folle*, *molle* et les mots de même famille qu'un nom en *-otte* (comme *botter*, de *botte*).

Ex. : corole ; frisoter, frisotis ; greloter, grelotement.

Le participe passé de *laisser* est invariable s'il est suivi d'un infinitif.

Quelques familles sont réaccordées : bonhomme/bonhommie, siffler/persiffler

Quelques anomalies sont supprimées : douçâtre, levreau, relai, quincailer, féérique

Si deux variantes existent, on choisit la plus française : iglou, acuponcture, fiord, kirch

Consultez les sites www.nouvelleorthographe.info et www.orthographe-recommandee.info pour plus d'information.

Le **Grand vadémécum de l'orthographe moderne recommandée** (règles détaillées et liste de 5000 mots rectifiés) est en librairie à prix abordable, de même que le guide complet avec exercices **Connaitre et maîtriser la nouvelle orthographe**.

Pour être informé gratuitement par courriel des avancées de l'orthographe modernisée, écrivez à gqmnf@renouvo.org.

Ce document peut être reproduit et distribué à volonté pour mieux faire connaître les rectifications de l'orthographe.